

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

DENOMINATION D'UNE SALLE MARCELLE COULAMY AU CHANGIL

Dans l'ensemble immobilier du Changil, la Ville, propriétaire, avait mis à la disposition du Centre Communal d'Action Sociale, des locaux dans lesquels un Foyer Club pour personnes âgées géré par les Equipes Saint-Vincent, exerçait diverses activités.

Dans le cadre de l'opération de rénovation du quartier faite par l'OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif Central, l'immeuble où était installé ce foyer a été démoli.

La Ville a acheté en rez-de-chaussée de l'immeuble situé à l'angle des rues Devedeux et Gabriel Péri un espace dans lequel une salle de 68 m² a été aménagée et mise à disposition du C.C.A.S. pour l'accueil des activités en faveur des retraités et des personnes âgées gérées par l'Union de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

Cette salle n'a jamais été dénommée.

Or, Madame COULAMY, qui vient de décéder, assura pendant 25 ans la présidence des Equipes de Saint-Vincent et se dévoua quotidiennement au service des personnes âgées qui connaissaient des difficultés matérielles et d'isolement importantes. Avec discrétion, elle joua un rôle décisif dans la vente à la Ville de la propriété des Sœurs de la Compagnie des Filles de la Charité, rue Gabriel Péri sur laquelle furent construits des logements sociaux et des locaux municipaux mis à la disposition de diverses associations. Elle légua du mobilier de valeur et des tableaux de Madame Marie-Jeanne FOURNIER de l'Ecole de Murol, à répartir dans les divers établissements du C.C.A.S.

Afin de rendre hommage à l'action de Marcelle COULAMY auprès des personnes âgées du quartier du Changil et à son engagement fort auprès du C.C.A.S. de la Ville de Clermont-Ferrand, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de dénommer « Marcelle COULAMY » les locaux occupés par l'Union Départementale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles du Puy-de-Dôme à l'angle des rues Gabriel Péri et Devedeux.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 2007

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe

Françoise NOUEN

